

# Communauté des communes Roumois Seine (27)

Elaboration d'un schéma directeur des modes actifs sur le territoire de la communauté de commune Roumois Seine.

Maitre d'Ouvrage : CCRS

AMO Mobilité Durable : Vizea

## Territoire :

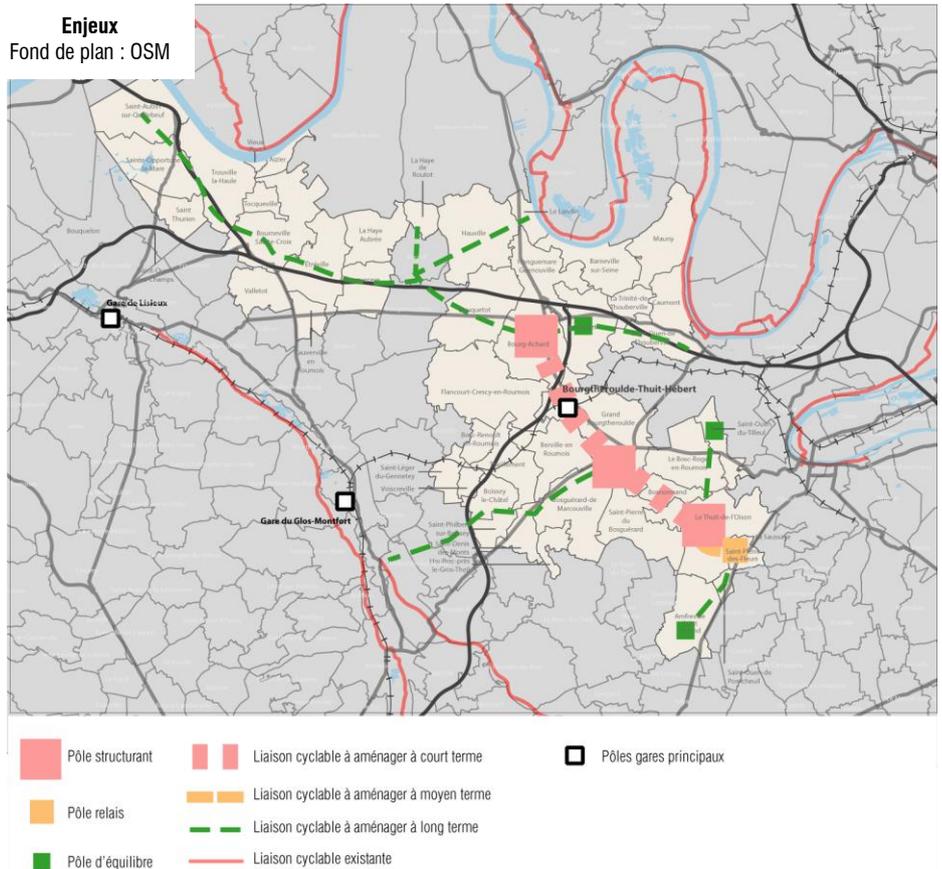
- 40 000 habitants
- Quelques contraintes anthropiques et naturelles
- Une multipolarisation du territoire et un lien fort, à l'Est, avec la métropole de Rouen
- Un système vélo en cours d'édification

Durée de la mission : 6 mois

## Éléments clés de la mission :

- Diagnostic des aménagements cyclables
  - o Visite de site
  - o Relevés topographiques
- Définition d'enjeux stratégiques
- Elaboration de scénarios
- Développement d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique des modes actifs sur la commune (aménagements, actions écoles et entreprises, etc.) en lien avec les territoires voisins
- Animation d'une démarche co-construite avec les personnes ressources du territoire :
  - o Entretiens avec les acteurs du territoire
  - o Mise en place d'une cartographie participative « Vizemap » et enquête en ligne
  - o « Le Roumois en mode actif » balade diagnostic à vélo avec les habitants
- Mission de conseil envers les communes désireuses d'un avis technique sur leurs projets d'aménagement cyclable

Enjeux  
Fond de plan : OSM



La CCRS présente une dépendance à la voiture pour la grande majorité des déplacements. 61% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture, et 87% des actifs du territoire travaillent à l'extérieur de la communauté de communes, Rouen et Le Havre captant une partie importante des déplacements.

L'élaboration du schéma directeur des modes actifs vise à augmenter la part de déplacements vélo et piétons au sein du territoire, et ainsi de le redynamiser. Il existe à ce jour très peu d'aménagements cyclables, et un maillage piéton discontinu.

Les enjeux pour le territoire consistent à créer un axe structurant entre les 3 pôles principaux de la communauté de communes (Bourgtheroulde, Bourg-Achard et Thuit-Hébert) pour ensuite mailler le territoire en connectant les centre-bourgs et enfin de renforcer les liaisons piétonnes des centres-bourgs en réduisant l'emprise de la voiture sur l'espace public.

Une mission complémentaire de conseil auprès des communes vise à déployer au niveau local une expertise à l'appui et de mettre en cohérence les projets communaux et intercommunaux.

La communauté de communes Roumois Seine aura en sa possession un document cadre permettant de définir un programme d'action pluriannuel et ainsi de développer l'usage du vélo et d'augmenter une part modale vélo actuellement bien en deçà de son potentiel.

